AIRTECH EUROPE Sarl

ZI Haneboesch
L-4562 Differdange
LUXEMBOURG

Téléphone : +352 58 22 82 1
Fax : +352 58 49 35

E-mail : sales@airtech.lu
Site web : www.airtech.lu

Fiche Technique

AT-200 Y

Mastic d'étanchéité polyvalent économique

DESCRIPTION

L'AT-200Y est un mastic d'étanchéité économique et polyvalent avec une excellente adhésion. Il se retire facilement des outillages métallique ou composite. Il est utilisé jusqu'à 204°C.

AVANTAGES

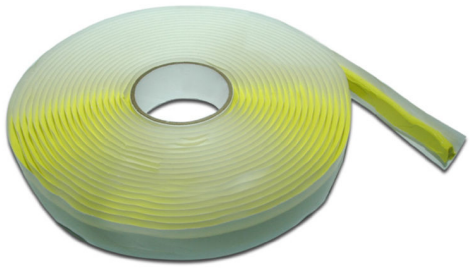
• Mastic d'étanchéité économique permettant de réduire considérablement le coûts des procédés de mise sous vide.
• Mastic polyvalent s'utlisant aussi bien sur les outillages métallique que composite.
• Facile à retirer et à nettoyer il permet de réduire les coûts de nettoyage d'outillage.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Couleur	Jaune
Matériau du socle	Caoutchouc synthétique
Température maximale d'utilisation	204°C
Durée de vie	12 mois après la date de fabrication
Conditions de stockage	Le mastic doit être stocké à plat dans son emballage d'origine à 22°C Ne pas réfrigérer

DIMENSIONS

Dimensions	Conditionnement
3 mm x 12 mm x 7,5 m (1/8 pouce x 1/2 pouce x 25 pieds	40 rouleaux par caisse
3 mm x 19 mm x 7,5 m (1/8 pouce x 3/4 pouce x 25 pieds	28 rouleaux par caisse



REMARQUES

• Pour l'enlever plus facilement du moule, il est recommandé d'attendre que le mastic soit à température ambiante.
• La température maximale d'utilisation est fonction de la durée et est spécifique au processus utilisé, Airtech recommande de procéder à des essais au préalable.

Dernière mise à jour : 2015-08-24

Nom du chapitre : Mastics d'étanchéité

As the conditions or methods of use, including storage, are beyond our control, Airtech Europe does not assume any responsibility for the performance of this material for any particular use. The material is sold "as is". Airtech Europe disclaims, and buyer waives, any and all implied warranties, including without limitation the implied warranties of merchantability and of fitness for particular use. The information contained herein represents typical properties and should not be used for specification purposes. This translation is provided for your convenience only. The official language is English and the official law is Luxembourg.